

priront & le porteront sur l'Echaffaut jusqu'à une chaise sur laquelle il s'assit. Ensuite on lui lut sa Sentence; puis on lui banda les yeux, & on le mit en posture d'être décapité. Il avoit la tête sur le billot, & le Bourreau levoit la hache pour la lui abattre, lorsque le Secrétaire du Senat qui avoit lû la Sentence, cria *grace*, & déclara au Comte d'Osterman, que quoiqu'il se fut rendu indigne de la clémence de l'Impératrice, S. M. vouloit bien cependant lui laisser la vie; toute cette scène se passa avec un grand sang froid du côté du Patient. Immédiatement après on lut la Sentence du Comte de Munnich & des autres qui étoient restés dans le Cercle, le Comte d'Osterman ayant été le seul qui eut paru sur l'Echaffaut, & passé par les mains de l'Exécuteur. Ils ont tous été reconduits à la Citadelle, & depuis on les a relegués en Sibirie.

Il est surprenant de voir ce qui a été allégué à leur charge; il en paroît un Manifeste de l'Impératrice, imprimé en huit grands pages *in folio*. Comme nous avons fait montre dans nos Journaux, depuis plusieurs années, de toutes les révolutions arrivées dans cet Empire, de toutes les suites qu'elles ont eues, & de ces exécutions violentes dont on ne voit presque point d'exemple chez les autres Nations Chrétiennes, on ne peut se dispenser d'achever ici le récit de ce qu'a occasionné l'intrônisation de la nouvelle Souveraine. Nous raconterons ainsi en substance seulement les faits portés à la charge des nouveaux condamnés: Ceux qui paroissent contre le Comte d'Osterman, sont, « qu'après » la mort du Czar Pierre II. il a supprimé le » Testament de la Czarine Catherine, à des-